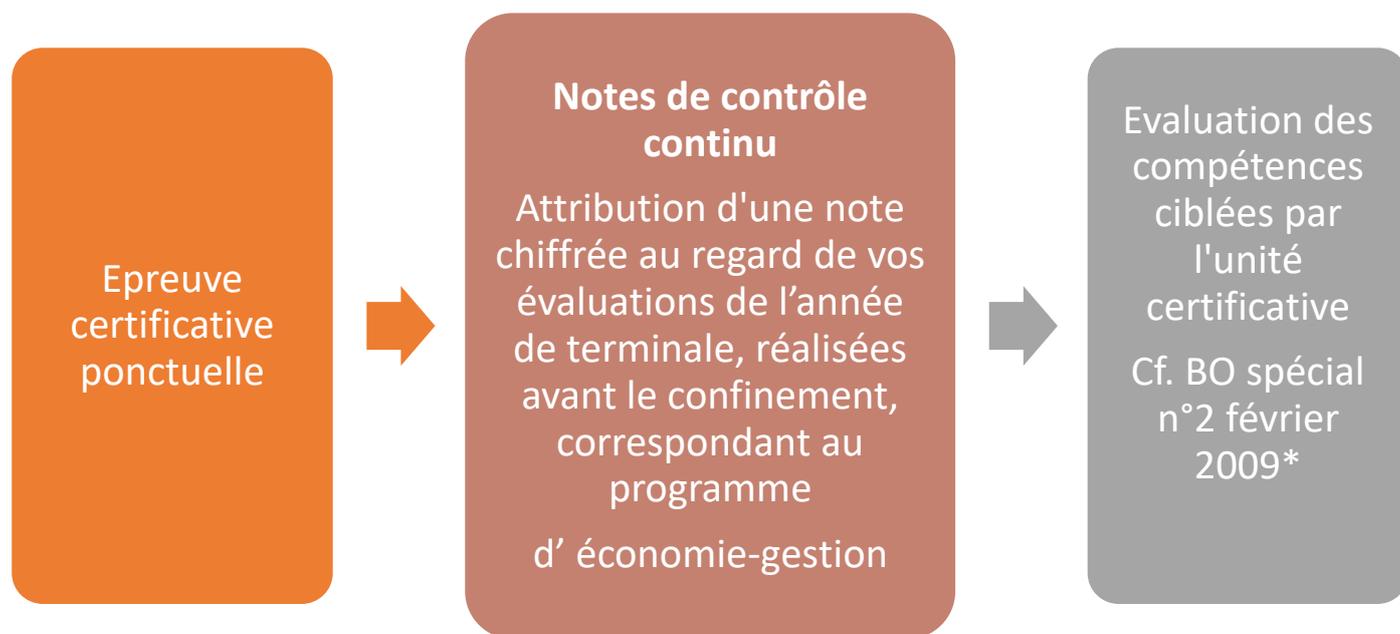


Les modalités d'attribution des notes pour l'unité certificative d'économie-gestion dans le secteur de la production

Cette année, l'unité certificative d'économie gestion en bac pro sera évaluée sur la base des notes du contrôle continu qui prend en compte la moyenne annuelle (hors notes attribuées pendant la période de confinement) correspondant à la discipline économie-gestion. Cette proposition de note, arrondie au ½ point supérieur, est retranscrite sur le bordereau de saisie et le livret scolaire.



Dans le livret les appréciations littérales auront un rôle déterminant pour chacun des candidats et témoigneront de leurs apprentissages, de leur motivation voire de leur progression durant l'ensemble de cette année scolaire. Ainsi, les élèves qui n'auront pas pu se connecter à distance ne seront pas pénalisés et dans le même temps, les élèves qui auront su prendre des initiatives au service du collectif (entraides, relais du professeur principal, ...) ou de leurs apprentissages (participation, rendus, interactions avec les professeurs, ...) seront valorisés.

* <https://www.education.gouv.fr/pid20873/special-n-2-du-19-fevrier-2009.html>